

# DÉFENSE DU FRANÇAIS

BULLETIN ÉDITÉ PAR LA SECTION SUISSE DE L'UNION DE LA PRESSE FRANCOPHONE

20, avenue du Temple, 1012 Lausanne – www.francophonie.ch

Paraît douze fois par an

N° 553 Prix de l'abonnement : 40 francs (26 euros). Compte de chèques postaux : Lausanne 10-3056-2. Octobre 2012

«N'employez jamais un mot nouveau, à moins qu'il n'ait ces trois qualités : d'être nécessaire, intelligible et sonore. Des idées nouvelles, surtout en physique, exigent des expressions nouvelles ; mais substituer à un mot d'usage un autre mot qui n'a que le mérite de la nouveauté, ce n'est pas enrichir la langue, c'est la gâter.»

(Voltaire)

## Investir

«La tribune de presse est investie par les journalistes» écrit un autre journaliste. Voilà une erreur qui a la vie dure. Le correspondant qui se permet cette phrase devrait savoir que le verbe *investir* ne signifie pas occuper, prendre possession, envahir, mais *entourer, cerner, encercler, assiéger*.

Autres acceptions : 1) revêtir d'un titre, d'une dignité ; mettre officiellement en possession d'un pouvoir ; 2) employer, placer des capitaux dans une entreprise. Fig. Investir son expérience, son énergie dans une œuvre, un projet.

L'Académie condamne la forme pronominale *s'investir* : «On dira : se consacrer à son travail, s'adonner à une tâche».

(Défense du français, N° 553, octobre 2012)

## Péjorer

L'adjectif *péjoratif* est dérivé du bas latin *pejorare* «rendre pire». Il a entraîné le nom *péjoration* «état de ce qui devient pire» (XV<sup>e</sup> s.) au sens médical. Le verbe *péjorer*, introduit vers 1970, a été mentionné d'abord dans le *Dictionnaire historique de la langue française* (Le Robert 1992) au sens d'*amoindrir, déprécier*.

Était-il vraiment utile d'ajouter un néologisme superflu à ces deux verbes et à d'autres comme *affaiblir, diminuer, dévaloriser, rendre pire*, etc. ?

(Défense du français, N° 553, octobre 2012)

## Pilule

«La compassion n'est pas de mise pour des filous qui ne paient pas d'impôts, qui seraient dispendieux et se doreraient la pilule au soleil.»

L'expression figée *dorer la pilule* – qui n'admet pas la forme pronominale – est très souvent comprise dans le sens de «se dorer la peau au soleil.»

*Dorer la pilule* à quelqu'un c'est donner un ton plaisant, rassurant, flatteur à ses propos pour faire consentir autrui à quelque chose de déplaisant, pénible, défavorable, le circonvenir, l'amaïdouer par de belles paroles. «*Le seigneur Jupiter sait dorer la pilule*» (Molière).

(Défense du français, N° 553, octobre 2012)

## «Topless»

Pour que la langue française devienne intelligible, il suffit de consulter un dictionnaire d'anglais. Au mot *topless* par exemple, aujourd'hui très à la mode.

*To go topless* : se mettre seins nus. On va nu-seins comme on va nu-pieds. C'est, au sens propre, se dévoiler aux yeux de tous.

(Défense du français, N° 553, octobre 2012)

## Prendre le meilleur

Cette expression est un américanisme, traduction littérale de *to take the best*. Elle est abondamment répandue dans une presse sportive qui se régale de termes anglo-saxons.

En français : *prendre l'avantage, l'emporter*.

(Défense du français, N° 553, octobre 2012)

## «Street-wear»

«Et si les clients viennent de partout, c'est parce que nous proposons ce qui se fait de mieux en matière de street-wear» affirme une annonce publicitaire.

Mais *street-wear* n'est certainement pas ce qui se fait de mieux en langue française.

De quoi s'agit-il ?

Cet anglicisme (*street* «rue» et *wear* «vêtement») désigne – mais avec combien plus d'élégance ! – un magasin, une boutique de vêtements ayant pignon sur rue. Avec en vitrine un étalage d'américanismes ?

(Défense du français, N° 553, octobre 2012)